



MARS 2023

## ATSEM : les éternelles invisibles

*Délibération du 30 septembre 2022 sur le RIFSEEP : reconnaissance de la pénibilité de métiers « techniques »*

**➡ 0 € pour les ATSEM**

*Délibération de juin 2023 sur le RIFSEEP (à venir) : reconnaissance de la pénibilité de métiers « sociaux »*

**➡ 0 € pour les ATSEM**

Pourtant, l'administration reconnaît que le métier d'ATSEM est marqué par une forte pénibilité. Elle s'était engagée à ce que leur situation soit revue.

### Alors, pourquoi rien ne change ?

- **Sans ATSEM**, les écoles maternelles ne fonctionnent pas
- **Sans ATSEM**, les garderies ne fonctionnent pas
- **Sans ATSEM**, les cantines ne fonctionnent pas

**Nous sommes INDISPENSABLES, mais plus que jamais INVISIBLES !**

Sur l'enveloppe de 5 millions € prévue pour améliorer le pouvoir d'achat des agents-es de l'EMS, 2,2 millions € ont déjà été distribués et 600 000 € sont prévus pour la reconnaissance de la pénibilité des métiers « sociaux ».

**2,2 millions € sont encore disponibles !**

Afin d'obtenir enfin la reconnaissance de la pénibilité du métier d'ATSEM, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** appellent l'ensemble des ATSEM de Strasbourg à

**une journée de grève le jeudi 6 avril 2023**

Le préavis de grève a été déposé le 24 mars 2023. Dans le cadre de ce préavis, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** seront normalement reçus par l'administration pour l'ouverture de négociations.

Pour être informés des résultats des négociations et du maintien ou non du préavis de grève, consultez nos sites internet :

<http://forceouvrierecus.free.fr> ou <http://unsacus.e-monsite.com/>